

MISE EN CANDIDATURE POUR LES ÉLECTIONS 2021 DES POSTES DU Comité exécutif



AMOSL

Association des médecins
omnipraticiens du
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Selon les règlements de l'Association, les mises en candidature aux différents postes de l'exécutif de votre association doivent parvenir au secrétaire de l'Association, Dr Martin de la Boissière, dans les 48 heures avant la réunion annuelle, soit le 25 octobre 2021 à minuit.

Dr Martin de la Boissière

168, rue Nadeau

Dolbeau-Mistassini (Qc)

G8L 4R5

Courriel : martind.amosl@gmail.com ou info@amosl.ca

Tout poste sans mise en candidature pourra être comblé lors de l'assemblée générale annuelle.

Utilisez le formulaire ci-joint pour poser votre candidature.

Un seul poste par mise en candidature, appuyé par deux membres de l'AMOSL.

Dr Olivier Gagnon
Président de l'AMOSL